

Les Tribunaux Comiques

Il y a grelot et grelot.

Celui que le jeune F.....portait à sa bicyclette pouvait-il passer pour un grelot, pour une sonnette ou pour une cloche ? En un mot, avait-il les conditions requises pour avertir les passants ?

La dame Pitois affirme que non et elle demande au tribunal de condamner sévèrement le bicycliste pour bousculade par imprudence et dommages causés à sa personne.

Voici du reste, les faits tels qu'elle les raconte.

La plaignante.—J'étais au coin de la rue Taitbout attendant une voiture laitière à passer, car ces gens-là sont très forts eux aussi, pour écraser les gens. La voiture file. Bon ! je me dis. Maintenant, je peux me risquer. Et je descends sur la chaussée, me croyant à l'abri de tout danger, lorsque, patatras ! pif ! paf ! pouf ! une trombe, une avalanche s'abat sur moi, je suis bousculée, roulée, aplatie. C'était ce monsieur avec sa bicyclette qui venait de me prendre traitroument par derrière.

Dans ma chute je me suis cassé trois dents.

Il est bon d'ajouter que ce sont trois fausses dents.

Du reste, la plaignante ne réclame pour ce dommage spécial que la somme de 60 francs, le prix de trois molaires chez le dentiste.

Mais elle demande, en outre, mille francs de dommages et intérêts pour la frousse carabinée qu'elle a éprouvée.

—Car, ainsi qu'elle l'explique, ce serait immoral, si l'on pouvait faire des peurs pareilles aux gens sans les payer plus cher qu'au marché.

Le jeune F... explique les choses d'une autre manière.

—Je tournais le coin de la rue Taitbout, lorsque cette dame vint se jeter sur ma bicyclette, malgré les avertissements réitérés de mon grelot.

La plaignante. — Votre grelot ! j'ai cru que c'était un remouleur. Drellin ! drellin ! drellin ! Si je me serais imaginé que c'était une bicyclette.

Le prévenu, goguenard. — Il aurait peut-être fallu sonner une cloche pour que madame se dérange.

La plaignante. — Non, une cloche j'aurais cru que c'était la Savoyarde. Un grelot de bicyclette doit avoir un timbre spécial qui indique bien que c'est une bicyclette qu'on a sur le dos. Sans ça comment s'y reconnaître au milieu de toutes les sonneries de la rue ?

Le président. — Enfin vous reconnaissez que le prévenu a agité son grelot ?

La plaignante. — Puisque je dis que c'était un remouleur, c'est comme s'il n'avait rien agité.

Le prévenu. — J'étais tellement dans mon droit que ça devrait régulièrement être moi qui lui réclame des dommages et intérêts à cette dame,

car, moi aussi, je suis tombé et j'ai eu une fièvre peur.

La plaignante, glapissant. — Il ne manquerait plus que ça. Trois dents cassées, une frayeur épouvantable si tellement que de trois jours, je n'ai pu digérer mon café au lait, il ne voulait pas couler, et encore ça serait moi qui payerais ! S'il y a plus de justice, faut le dire !

Le tribunal, considérant que le prévenu a réglementairement agité son grelot pour avertir les passants le renvoie des fins de la plainte et condamne la dame Pitois aux dépens.

Celle-ci, entendant ce jugement, pousse des cris du putois en délire.

—Et c'est moi qui serai obligée de payer mes trois dents ! s'écrie-t-elle.

Le président. — La cause est entendue, éloignez-vous.

L'huissier se précipite vers la plaignante récalcitrante et la bouscule pour la faire sortir du prétoire.

—Mes trois dents, gémit-elle en s'en allant. Et puis, une que je garde contre le tribunal, ça fait quatre !

Accompagnement

Un monsieur, entre deux âges, avec à la boutonnière, un vague soupçon de décoration, suit, en se hâtant, une jolie fille qui trotte menu, dans les environs du Conservatoire, gracieuse sur le macadam.

Le monsieur a pu rejoindre la jolie fille.

—Pardou, mademoiselle, dit-il ; vous êtes bien élève du Conservatoire ?

—Oui, monsieur.

—Vous n'êtes pas de la classe de Comédie, n'est-ce pas ?

—Non, monsieur.

—Et vous ne suivez pas le cours de Tragédie, dites-moi... laissez-moi cet espoir,

—Mais, monsieur, que vous importe ?

—Oh ! mademoiselle, je vous en prie, répondez-moi. Suivez-vous les cours de Tragédie ?

—Non.

—Eh bien, dit alors joyeusement le monsieur entre deux âges. Eh bien, vous chantez, n'est-ce pas ?

—Je chante, affirma d'une voix d'or la jolie fille.

—Vous chantez !... C'est bien ce que je pensais... Ah ! tant mieux !

Puis le vieux monsieur, prenant le bras de la jolie fille :

—Puisque vous chantez, dit-il, je vais vous accompagner.

LE PASSE-TEMPS

est une superbe revue musicale, littéraire et sociale avec texte et musique qui paraît tous les quinze jours. Intéressante et inutile pour professeurs et élèves. 8 pages de texte et 16 pages de musique choisie : musique de piano, d'orgue, de violon, de mandoline, duos, etc. Une magnifique prime est donnée aux abonnés d'un an. En vente partout, 5c le numéro. Abonnement, \$1.50 par année. S'adresser au bureau du *Passé-Temps*, 58 St-Gabriel, Montréal.

FUMISTE

Oscar Scaro, dès l'École des Beaux-Arts, ce Conservatoire de la ligne courbe, cette pépinière de fumiste accomplis, avait la réputation, parmi les rapins, ses camarades, d'être un fumiste génial.

Quoique doué de talent, il perça vite, et se fit un nom dans la peinture.

Vers trente-cinq ans, ayant valsé avec mademoiselle Oléna Gineuse—la fille du riche marchand d'huile en gros : Gineuse & Cie — il s'éprit d'amour pour elle, et demanda à son père la main d'Oléna.

M. Gineuse, comme de juste accueillit cette demande avec une moue de dédain : un peintre ! et ne donna point une réponse immédiate et définitive.

Il tergiversa.

—Monsieur Scaro, votre demande m'honore... Mais j'ai besoin, avant de vous accorder la main de ma fille, de prendre sur votre compte certains renseignements. Voulez-vous me donner l'adresse de votre notaire, de votre marchand de tableaux, et de votre dernier concierge ?

Oscar Scaro s'exécuta. Il donna tout ce qu'on voulait. Amour, amour, quand tu nous tiens !...

Huit jours après, Scaro recevait de M. Gineuse une invitation à passer chez lui.

Les renseignements du notaire étaient excellents ; ceux du marchand de tableaux étaient bons. Il n'y avait que ceux du concierge qui laissaient à désirer...

Bref, toutes questions débattues, au bout d'un quart d'heure de discussions, M. Gineuse permit à Scaro de le nommer : beau-père.

Oléna exultait ; car elle raffolait de la barbe en pointe de M. Oscar.

Scaro ayant, le lendemain, rencontré son futur beau-père dans la loge de son concierge, où sans doute ce cachottier de M. Gineuse se livrait à une nouvelle enquête, Scaro, très poli, très familial, invita l'ancien marchand d'huiles à venir visiter sa garçonnière et son atelier.

M. Gineuse admira hautement les beaux canapés de la garçonnière, et pour faire plaisir à son gendre qui venait de l'introduire dans son atelier—il jeta des cris d'enthousiasme, il s'extasia devant chacun des tableaux accrochés aux murs. Devant un, surtout, nouvellement verni, M. Gineuse manifesta des soupçons de délire.

—Ah ! mon gendre, mon cher gendre, comme vous avez une palette riche ! Comment diable pouvez-vous faire pour obtenir d'aussi brillantes couleurs !

—Je vais vous dire, Monsieur Gineuse, insinua Scaro, chez qui le fumiste réapparait. Je vais vous dire : Comme vous avez été dans les huiles, vous n'ignorez pas que les peintres d'autrefois se servaient d'huile pour broyer leurs couleurs. Peut-être même avez-vous vendu de l'huile d'olive à Meissonier ou à Ruysdaël ?...

—Je ne crois pas avoir jamais vendu quelque chose à ces messieurs.

—C'est possible, affirma Scaro. Mais, voyez-vous, les peintres modernes sont supérieurs aux anciens, par ce fait seul qu'ils ont profité du progrès de la science, qu'ils ont compris tout le parti qu'on pouvait tirer du procédé d'éclairage électrique. Ainsi, moi, cher beau père, je ne me sors jamais d'huile ; je ne m'em suis jamais servi : je broie mes couleurs à l'électricité... Et, vous voyez, ajouta Oscar modestement, c'est pourquoi, beau-père, je fais des chefs-d'œuvre.

GRATIS pour les HOMMES

Tous ceux qui écriront à la "State Medical Institute, 757 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., recevront gratuitement, à titre d'essai, un paquet d'un remède merveilleux qui a guéri des milliers d'hommes qui souffraient depuis des années de faiblesses génitales résultant d'excès de jeunesse, de perte prématurée de la virilité ou de la mémoire, de faiblesse dorsale, de varicocelle et d'émaciation des organes. Servez-vous d'une enveloppe ordinaire. Ecrivez dès aujourd'hui.

Isidore Crépeau
AGENT D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS, Etc.
...ARGENT A PRÊTER...
34 Côte St-Lambert
MONTREAL
Tel. Bell Main 2367
Tel. des Marchands, 833

DESSIN + PHOTO Gravures sur Bois

L. A. D. MORRISSETTE,
1830 Rue Notre-Dame, Montreal

Sirop d'Anis Gauvin

LE MEILLEUR SIROP CALMANT
POUR LES ENFANTS

—A LA PHARMACIE—
J. E. GAUVIN,
1286 Rue Ste-Catherine
COIN MAISONNEUVE

James Deslauriers
80 Rue St-Gabriel, Chambre No. 3
—AGENT DES—
CEINTURES et
APPAREILS ELECTRIQUES
DU
Dr GEO. A. SCOTT
LONDRES ET NEW-YORK